

En visite
à l'Ecole Préparatoire
de CHATBY - ALEXANDRIE
(directrice Mme NOSSEIR)
en EGYPTE



QUAND L'ÉCOLE ISLAMIQUE PRÉPARE LA LIBÉRATION DE LA FEMME

Un asservissement séculaire

Pour les Occidentaux, la femme musulmane de milieu populaire évoque l'analphabétisme, la claustration, le voile, le sous-emploi, la soumission. Les prescriptions du Coran, pensent-ils, sont à la source de cette dégradation. En réalité les choses ne sont pas aussi simples et une ethnologue, Germaine Tillion, a entrepris d'expliquer dans son livre, *Le harem et les cousins*, que ce sont tous les pays bordant la Méditerranée qui ont escamoté une moitié de l'humanité en mettant la femme au servage : «L'absence des femmes dans tous les lieux publics est un sujet d'étonnement pour le voyageur alors que presque tous ces pays ont fait des lois sur la scolarité des filles et la participation des femmes à la vie économique et politique.» Mais la résistance du milieu reste plus forte que la loi. Faut-il incriminer la religion ? Si oui, ce ne saurait être la religion musulmane seule. La zone qui correspond à la mise à l'écart de la femme comprend aussi le littoral chrétien de la Méditerranée, sans omettre les régions conquises par ses habitants : le Texas, le Mexique et l'Amérique du Sud. Au contraire il faut en exclure de vastes régions converties à l'Islam. Ainsi les Touaregs musulmans continuent à voiler les hommes et non les femmes. En Afrique Noire, Vincent MONTEIL notait que dans les milieux musulmans, «la claustration des femmes est un fait exceptionnel, en dehors des familles de marabout».

Si on prend l'adultère comme élément de comparaison entre la religion chrétienne et la musulmane, on constate des

réactions identiques qui prouvent que la cruauté masculine n'a pas de justifications puisées aux dogmes : chez les Chrétiens de Sicile, le propre frère de dames nobles soupçonnées d'adultère les faisait rituellement étrangler sous ses yeux, en présence d'un aumônier. Actuellement, on en charge le mari qui arrive mieux à se tirer d'affaire en arrangeant l'exécution au revolver en crime passionnel mais, en Grèce et au Liban, dans les campagnes les jeunes villageoises qui «ont failli à l'honneur» sont poignardées par leur père ou leur frère aîné. Côté musulman, en Irak, la

presse a signalé en 1964 que le Maréchal Aref avait grâcié totalement 43 frères ayant assassiné leur sœur. Or le Coran exige que l'adultère ait été vu par plusieurs témoins pour être puni et l'Evangile interdit tout châtement. En vain.

Si on se réfère au contexte brutal de son époque, on doit même admettre que le Coran octroyait à la femme des droits nouveaux assez choquants pour les contemporains :

«La femme est un être indépendant tout comme l'homme. La propriété qu'elle pos-

Deux mondes imperméables : celui des femmes (voile et claustration)...



sède ou obtient lui reste acquise : ni son père, ni son mari, ni son fils ou autre parent n'y ont aucun droit de regard ou de contrôle (ce qui n'est pas le cas pour l'Occident, même au XX^e siècle). Le mariage n'étant qu'un contrat bilatéral, elle y donne son consentement en toute liberté : sans celui-ci le mariage, même fait par le père, est nul. Le Coran reconnaît le divorce de la part du mari, la séparation judiciaire par décision du tribunal et l'annulation du mariage sur demande de la femme. L'Islam est la première et la seule religion qui restreigne la polygamie (ni Moïse, ni Jésus n'ont limité le nombre des épouses) ; de plus, la femme musulmane peut exiger comme clause et condition du contrat de mariage que son mari reste monogame, condition aussi valable que n'importe quelle autre condition d'un contrat légal. » (Muhammad Hamidullah, *Introduction au Coran*, Club Français du Livre.)

S'il y a divorce entre les faits et la loi, il faut en chercher la cause au niveau des conséquences économiques. En postulant que les filles devaient hériter une demi-part du bien paternel, le Coran exposait le patrimoine à passer aux mains d'étrangers, ce qui n'était pas le cas lorsqu'un fils était considéré comme héritier unique. Pour faire face à ce danger, les Arabes ont eu recours à deux parades : déshériter toutes les filles, les contraindre au mariage endogame, c'est-à-dire contracté à l'intérieur de la tribu, mais en violant le Coran, dans les deux cas. Germaine Tillion résume ainsi cet enchaînement :

- a) La ferveur religieuse impose l'héritage féminin.
- b) L'héritage féminin détruit la tribu.
- c) La tribu détruite accepte des étrangers.
- d) Les pères voilent alors leurs filles et les claustrent afin de les conserver quand même pour les garçons de la famille.

Or le Coran ne conseille le voile que pour les femmes de la famille du prophète mais il insiste sur la prière et ne fait aucune allusion à la circoncision. Dans les

faits, nombre de musulmans sont scandalisés par la disparition du voile, revendiquent la circoncision (antérieure au Coran) et s'estiment bons musulmans sans prier ni aller à la Mosquée. Le Coran ne mentionne jamais la circoncision et aucune fête ne lui est consacrée. A l'inverse, les chrétiens célèbrent pieusement la circoncision de Jésus mais s'abstiennent de circoncire leurs fils.

Les paradoxes ne manquent pas mais pour le sujet qui nous intéresse, l'émancipation de la femme, on serait tenté de penser que l'urbanisation a porté un coup fatal au port du voile. Il n'en est rien. Pierre Bourdieu explique qu'en Algérie, à la campagne, les femmes n'avaient pas à se dissimuler aux membres de leur clan car elles se rendaient aux champs ou à la fontaine à des heures fixées traditionnellement et par des itinéraires écartés. Elles n'avaient ni à porter le voile, ni à rester cloîtrées. En ville, l'espace masculin et féminin interfèrent. Les hommes restent dans les rues, aux terrasses ; il est exclu que la femme puisse continuer à sortir librement sans attirer mépris et déshonneur sur les hommes de sa famille. Elle se garde donc de sortir ou se déplace voilée. Mais même dans ce dernier cas, les ouvrières qui font les 3 x 8, dans les usines textiles du Caire et qui doivent parfois rejoindre l'arrêt du bus pendant la nuit risquent, même voilées, d'être injuriées et frappées comme des femmes de mauvaise vie. Elles doivent se faire accompagner par un frère ou leur père qui le fait souvent dans la mauvaise humeur.

On ne s'étonne donc pas de constater que la scolarisation des filles et plus particulièrement celle des adolescentes et des jeunes filles ait été une conquête difficile. Hoda Charaoui, première citadine orientale qui osa paraître en public, dévoilée, mais qu'on respectait pour son rôle dans la lutte antibritannique, put obtenir du roi Fouad 1^{er}, en 1923, le droit des filles à l'enseignement secondaire et supérieur. Mais il fallut attendre Nasser pour

que l'éducation des filles devint obligatoire en 1952. Aujourd'hui sur 300 000 étudiants égyptiens on compte plus de 35 % de filles, proportion qui atteint 75 % dans les Facultés de Lettres. Les femmes de la petite bourgeoisie travaillent et même celles des classes dirigeantes : les deux filles du Président Sadate, les femmes et les filles des ministres aussi.

Ne baisse pas la tête comme si tu avais péché

A quoi peut ressembler une école dans laquelle on enseigne dans une perspective de libération de la femme ? En visitant l'École Préparatoire de Chatby on n'est pas surpris par une architecture hors du commun : c'est l'école-caserne avec les salles réparties de part et d'autre de larges corridors. Mais quand on jette un coup d'œil aux classes, on comprend immédiatement que la confiance et la spontanéité naissent autour d'activités peu fréquentes ailleurs : du théâtre, de la musique, des séances de discussion de livres, des créations en peinture, tapisserie...

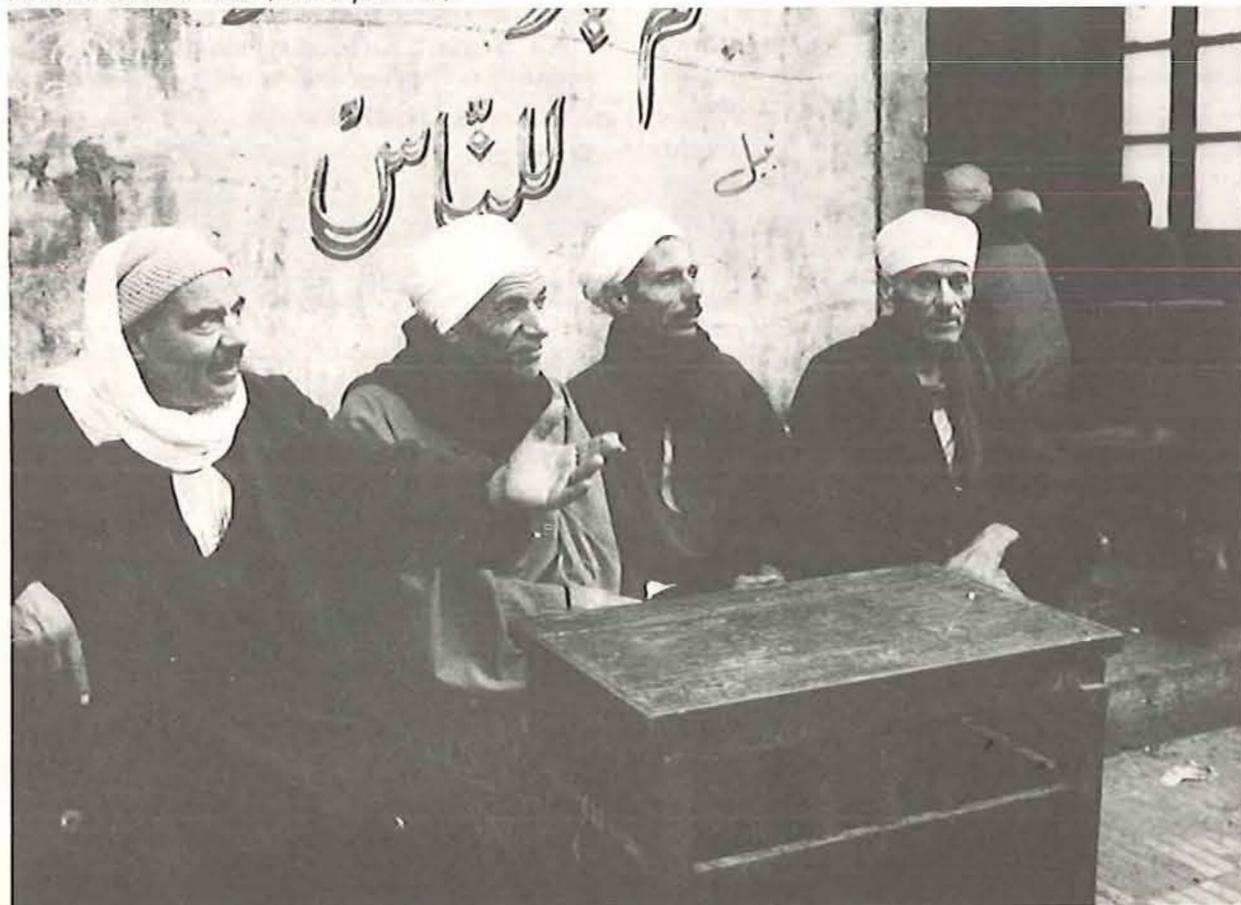
En Egypte, l'école préparatoire correspond à notre C.E.S. et fait suite à six années d'enseignement primaire couronnées par un certificat d'études. On y entre après un examen, de même qu'il faudra un autre examen pour passer dans l'enseignement secondaire (notre second cycle). On peut se demander si on doit à l'influence russe (leur assistance technique de 25 000 experts n'a cessé qu'en 1972) la création d'écoles secondaires très sélectives telles :

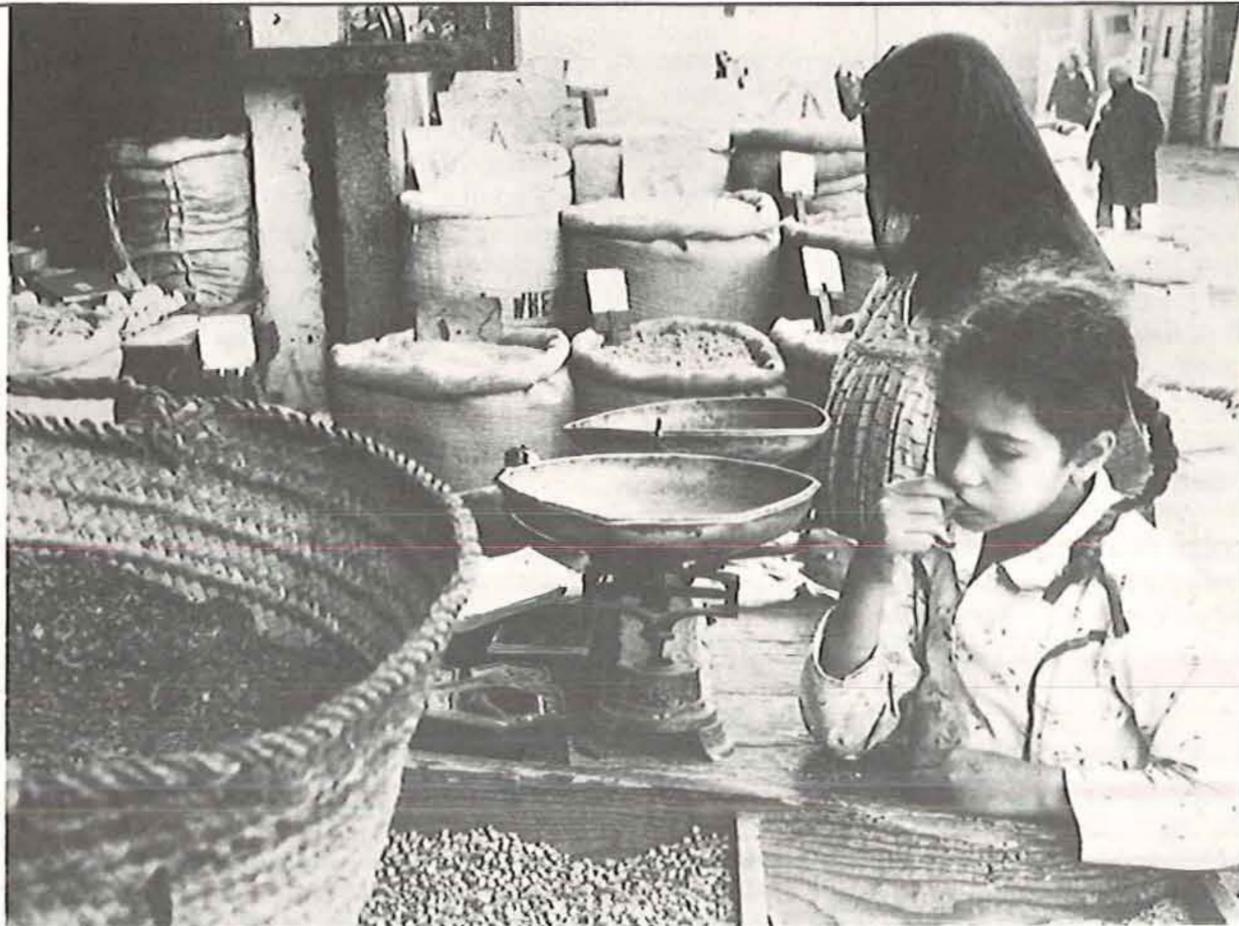
- l'école secondaire d'Ain-Chams qui ne reçoit que les dix premiers lauréats du certificat de fin d'études préparatoires par secteur ;
- l'école secondaire de la cité Nasr qui admet les étudiants qui se sont distingués en mathématiques.

A Chatby, on recrute des adolescentes de tous les milieux mais on n'oublie pas qu'aucune pédagogie ne réussit avec des enfants qui souffrent de la faim ou de la honte d'être mal vêtues.

Mme NOSSEIR. — Quand je suis arrivée, les filles baissaient la tête en me parlant. Je leur ai dit : « *Quel péché as-tu commis pour ne pas me regarder en face quand tu me parles ?* » Ce qui compte pour moi, c'est que chaque fille soit considérée comme une personne, pas seulement comme une élève. Pour cela, j'essaie d'avoir sur elles le maximum de renseignements et je suis aidée en cela par trois femmes que nous appelons des assistantes sociales et qui sont très jeunes. Dans les autres écoles, il n'y en a qu'une et qui se limite à régler des cas. Ici, elles s'occupent de toutes les filles et connaissent leur famille. C'est important de savoir qu'un père a six enfants et ne gagne que 30 livres (240 F) par mois. Nous savons que des filles ne mangent pas à leur faim, qu'elles arrivent à l'école sans avoir déjeuné et qu'à midi leur jeûne risque de continuer. Certaines ont même des vertiges. L'installation d'une coopérative et d'une cafétéria

... celui des hommes (rue et pouvoir).





Nos filles arrivent souvent à jeun à l'école.

a été urgente. Certaines refuseraient toute aide si elles avaient l'impression que je fusse au courant de la chose : «*Tu peux me donner cela, disent-elles à une assistante, mais je ne veux pas que la directrice le sache.*» Pour distribuer des vêtements, l'opération a encore été plus délicate. Nous avons prétexté les cadeaux aux différentes fêtes de l'année. Nous avons quelques parents riches qui donnent facilement 10 ou 20 livres. Ceci me permet d'offrir des robes, des chemises, des chaussettes, discrètement. Mes trois assistantes sont toutes très aimées. L'une d'elle, veuve à 22 ans et mère d'une fillette de 5 ans est très sensible et parfois les larmes lui viennent quand les adolescentes lui racontent les misères qu'elles doivent supporter de leur belle-mère (en cas de divorce, le mari a automatiquement la garde des garçons puis des filles dès qu'elles sont pubères, mais les problèmes naissent des relations avec leur belle-mère). La seconde assistante s'occupe plus spécialement de la coopérative qui distribue des aliments bon marché (notre école commence à 7 h 30 du matin !), des boissons et la troisième est responsable des activités manuelles et sociales.

R.U. — *Vous formez vos assistantes sociales, formez-vous aussi vos professeurs ?*

Mme NOSSEIR. — Je ne sais pas si je les forme. En tout cas, je les choisis. Les élèves m'aident beaucoup dans ce choix. En effet, chaque semaine, il y a une heure de conseil dans chaque classe, c'est le Riel. Le professeur principal écoute les questions et les doléances des enfants. Nous avons ainsi pu écarter quelques professeurs masculins trop entreprenants ou qui battaient les élèves. Mais on utilise aussi ces séances pour décorer la classe, l'aménager, afficher les travaux. A la suite de ces conseils, je réunis les professeurs pour préciser les aides, les solutions aux cas exposés.

R.U. — *Quelles sont les méthodes qui vous distinguent des établissements similaires ?*

Mme NOSSEIR. — Nous accordons une place très importante aux activités artistiques : à la peinture, à la tapisserie, à la danse, au théâtre (considérées assez longtemps comme des activités exclusivement masculines !). Le théâtre surtout nous aide beaucoup dans l'analyse des sentiments et je suis étonnée de leur habileté. A la fin de cette année, nous allons présenter une pièce moderne : «*La fille du meunier*» et j'ai obtenu l'aide d'une spécialiste d'art dramatique pour les entraîner à jouer comme de vraies actrices.

R.U. — *J'ai constaté que les murs des classes étaient recouverts de rédactions d'élèves.*

Mme NOSSEIR. — Nous faisons des journaux muraux sur des thèmes qu'elles choisissent : la paix, la nature, l'amour, la jeunesse.

R.U. — *Ce sont des textes de pure imagination ?*

Mme NOSSEIR. — C'est le cas de quelques-uns, des poèmes notamment. Mais nos filles lisent beaucoup et savent se documenter. En littérature, nous étudions un auteur moderne et elles fixent sur des affiches sa vie mais aussi leurs réactions aux personnages et aux situations. Quand je suis arrivée, beaucoup de filles se désintéressaient de la lecture. Nous avons accordé des prix aux filles qui rendaient compte oralement ou par écrit de leurs lectures : des sacs, des stylos. Chaque semaine, nous consacrons à ces concours des petites sommes. Actuellement une classe est tout à fait bouleversée par Taba Hussein (mort en 1978). Nous avons lu de lui *El Ayam* (Les jours). C'est une biographie romancée de sa vie d'aveugle : enfant pauvre de la Haute Egypte, il réussit à connaître le Coran et à en parler mieux que des voyants. Mais c'est la littérature française qui le passionnait et il bénéficia d'une bourse d'études pour Montpellier. Là, abandonné par son frère, il fit la connaissance d'une jeune fille que son érudition sur Racine éblouit autant que ses qualités

de cœur et il l'épousa. C'est un auteur très sensible, acquis aux idées libérales et qui fut chassé d'ailleurs de l'Université d'El Azhar par les intégristes. Son deuxième roman, *L'appel des hirondelles* a eu un grand retentissement car il mettait à nu la cruauté envers les femmes qui a toujours cours en Haute Egypte : Une jeune fille essaye de venger sa sœur séduite par son ingénieur-patron et exécutée par son oncle. Elle se fait engager plus tard chez le même ingénieur pour le poignarder dans l'intimité. Mais l'oncle survient à temps pour l'exécuter à son tour... La peur du père, des frères et des oncles domine la vie de toutes nos filles et elles sont l'objet de représailles dès qu'on les voit parler à un garçon ou monter dans sa voiture...

R.U. — *Si le poids familial est si important, si paralysant, que pouvez-vous faire ?*

Mme NOSSEIR. — Leur donner envie de vouloir, les arracher à l'esprit de soumission totale auquel on les dresse. Leur expression la plus fréquente est : «*Je ne sais pas ce que je vais faire, c'est mon père qui décide.*» Moi, je leur dis : «*Il faut savoir ce que tu veux, avoir des principes, préciser tes rêves et les vérifier ; mais il ne faut pas te traîner comme tu fais et attendre les volontés de ton père.*»

R.U. — *Les parents viennent-ils à l'école ?*

Mme NOSSEIR. — Oui, nous avons créé des conseils professeurs/parents qui se réunissent une fois par mois. Nous disons aux parents nos impressions sur leurs enfants, nous leur communiquons leurs notes, ils nous font part de leurs difficultés. C'est à partir de ces conversations que nous avons d'ailleurs créé des petits cours de rattrapage bon marché. (Il faut savoir qu'en Egypte les professeurs touchent en moyenne 30 livres égyptiennes — 240 F français — par mois et qu'ils auraient du mal à vivre sans les leçons particulières qui peuvent doubler ainsi leur traitement. L'heure est payée entre une livre et une livre et demie, dépense que ne peuvent affronter les milieux populaires.) Ils fonctionnent à raison de 8 élèves dont 6 payent une livre par mois et les deux autres bénéficient d'une bourse. Les classes étant très chargées, il est souvent impossible d'aider les plus lents pendant les cours.

R.U. — *Votre souci d'émancipation s'explique-t-il par une expérience personnelle dans votre vie ?*

Mme NOSSEIR. — Quand j'ai eu mon baccalauréat, mon père, à la vue des résultats, m'a annoncé : «*Tu seras médecin !*» J'ai une sœur aînée qui l'est déjà. Je ne me sentais aucun penchant pour la médecine car j'avais de trop mauvais souvenirs des travaux pratiques dégoûtants sur les grenouilles faits au cycle préparatoire (notre C.E.S.). Mais mon père a insisté et il m'a envoyée à la Faculté de Médecine. J'en étais très malheureuse mais il ne voulait pas croire à ma sensibilité et pour la tester, il a demandé à ma sœur de m'accompagner à la salle de dissection des cadavres. Là, je me suis évanouie. Il persista pourtant à m'envoyer à la Faculté de Médecine et ce n'est qu'au bout d'un certain temps que je réussis à passer à la

Faculté des Lettres pour y étudier la littérature française. Mais je n'en avais pas fini pour autant avec la Faculté de Médecine car il était venu à mon père l'idée de m'y choisir un mari. «*Est-ce qu'il te plaît ?*» me demanda-t-il. Je répondis : «*Je ne le connais guère mais à première vue, il ne m'est pas antipathique.*» C'était un de mes professeurs célibataires de la Faculté. Comme professeur, il était plutôt bien et comme tant d'étudiantes lui faisaient la cour, j'étais assez fière qu'il m'eût choisie, moi, et j'acceptai. Il est venu à la maison, on a fait le contrat qui correspond aux fiançailles et précède le mariage de quelques mois. Pendant ces quelques mois j'appris à le détester. Bientôt, je ne pouvais plus le supporter. J'en ai fait part à mon père qui s'en est indigné : «*Tu vas me faire un scandale, je ne t'ai pas forcée, c'est toi qui as accepté, au début.*» A bout d'arguments, j'ai dit au jeune homme : «*Va-t-en, je ne veux pas de toi, prends ta bague et tes bijoux.*» Le jeune homme est allé s'en plaindre à mon père qui m'a donné une gifle dont je me souviendrai toute ma vie. J'avais l'œil en feu. Il refusait de me comprendre bien que de son métier il fût professeur de pédagogie...

C'est qu'il avait quatre filles. Moi j'étais la seconde et le scandale que je créais risquait de rejaillir sur mes deux sœurs cadettes qu'on allait avoir du mal à marier. Mon père était de Haute Egypte où existe encore le droit de vie et de mort, sur les filles du moins. Ma mère était turque et moins rigide. J'ai tout de même insisté pour quitter le jeune homme mais il me força à continuer de le fréquenter. Il agit comme si le mariage était inexorable : il loua pour nous un appartement, commanda les meubles, nous installa. Moi, je m'entêtais, je ne me sentais plus la force d'adresser la parole à mon mari obligatoire. Ma mère me consolait : «*Tu vas t'habituer, ça marchera, je suis aussi passée par là...*»

C'est un oncle qui a passé douze ans en France et qui m'avait encouragée à apprendre le français qui est venu à mon secours. Comme mon père m'interdisait de retourner chez lui, je vivais chez ma grand-mère. Je lui ai tout écrit. Il habitait Le Caire, moi, Alexandrie. Il a sauté dans le premier avion et réussit à convaincre mon père : «*Si tu n'acceptes pas la rupture maintenant, tu seras bien obligé de reprendre ta fille, dans un an, un bébé sur les bras et condamnée à vivre seule car personne ne voudra plus l'épouser.*» Mon père a fini par céder mais a refusé de m'adresser la parole. Il quittait la table, quand je m'y présentais. Ma consolation, je la trouvais dans mes études et j'ai tant approfondi la littérature et la civilisation françaises qu'il me semblait que je pouvais parcourir Paris les yeux fermés... avec les souvenirs de mon oncle.

Lorsque mes professeurs ont rendu visite à mon père pour lui annoncer que j'avais décroché une bourse pour préparer mon doctorat à la Sorbonne, mon père, à nouveau, manifesta son opposition : «*Ma fille, seule à Paris ? C'est impossible, ce sera la fin du monde !*» Il a fallu que j'attende mon mariage pour réaliser ce projet. Mais vous devinez bien que ma première question à un prétendant éven-

tuel était : «*Tu acceptes que j'aie seule à Paris ?*» Un de mes cousins, professeur à Polytechnique ne vit pas cela d'un mauvais œil mais cette fois ce furent les maternités qui entravèrent mon projet. Les enfants un peu plus grands, je pus réaliser mon projet, grâce aussi à l'engagement d'une domestique et à la patience de mon mari, encaissant sans broncher tous les quolibets de ses camarades de travail : Fallait-il être naïf, pour envoyer sa femme seule à Paris, pendant un an...

Comme vous le constatez, j'ai trop souffert de l'autoritarisme paternel pour ne pas répéter à mes élèves, quand ils invoquent le refus des parents : «*Tu dois avoir ta personnalité. Tu dois savoir ce que tu veux. Tu ne peux pas rester malheureuse toute ta vie parce que tes parents ignorent qui tu es et ce que tu peux vraiment.*» Moi, j'ai lutté pour savoir ce que je voulais et je sais que laisser une jeune fille, toute sa vie, sous l'autorité des parents, c'est terrible.

Quand j'ai été en mission, en Arabie Saoudite, j'ai rencontré des situations encore plus dramatiques. Par exemple, je ne pouvais conduire ma voiture sans mon mari à mes côtés car selon la loi, dans ce pays, c'est le mari qui va en prison s'il laisse sa femme seule au volant. Ma fille était fiancée en Egypte avec un ingénieur. Elle vint me voir, au désespoir : «*Maman, je suis très malheureuse car ce type ne me plaît pas.*» Je lui ai proposé de rompre mais mon mari était d'un autre avis car il trouvait son futur gendre parfait. J'ai dit à ma fille : «*Ce n'est pas ton père qui va te rendre heureuse à la place d'un mari ; retourne en Egypte et dis à ton frère qu'il vienne t'aider à rompre.*» Elle a rompu et a trouvé plus tard un jeune homme qu'elle a aimé et avec lequel elle s'entend parfaitement. J'ai donc deux anecdotes à raconter à mes élèves, deux témoignages de femme qui n'acceptent pas le mariage hasardeux imposé par les hommes. Je leur dis : «*Interrogez-vous vraiment sur ce que vous aimez et sur ce que vous désirez et faites-le. Ne vous laissez pas traîner, ayez votre*

personnalité, sinon vous resterez toujours des esclaves.»

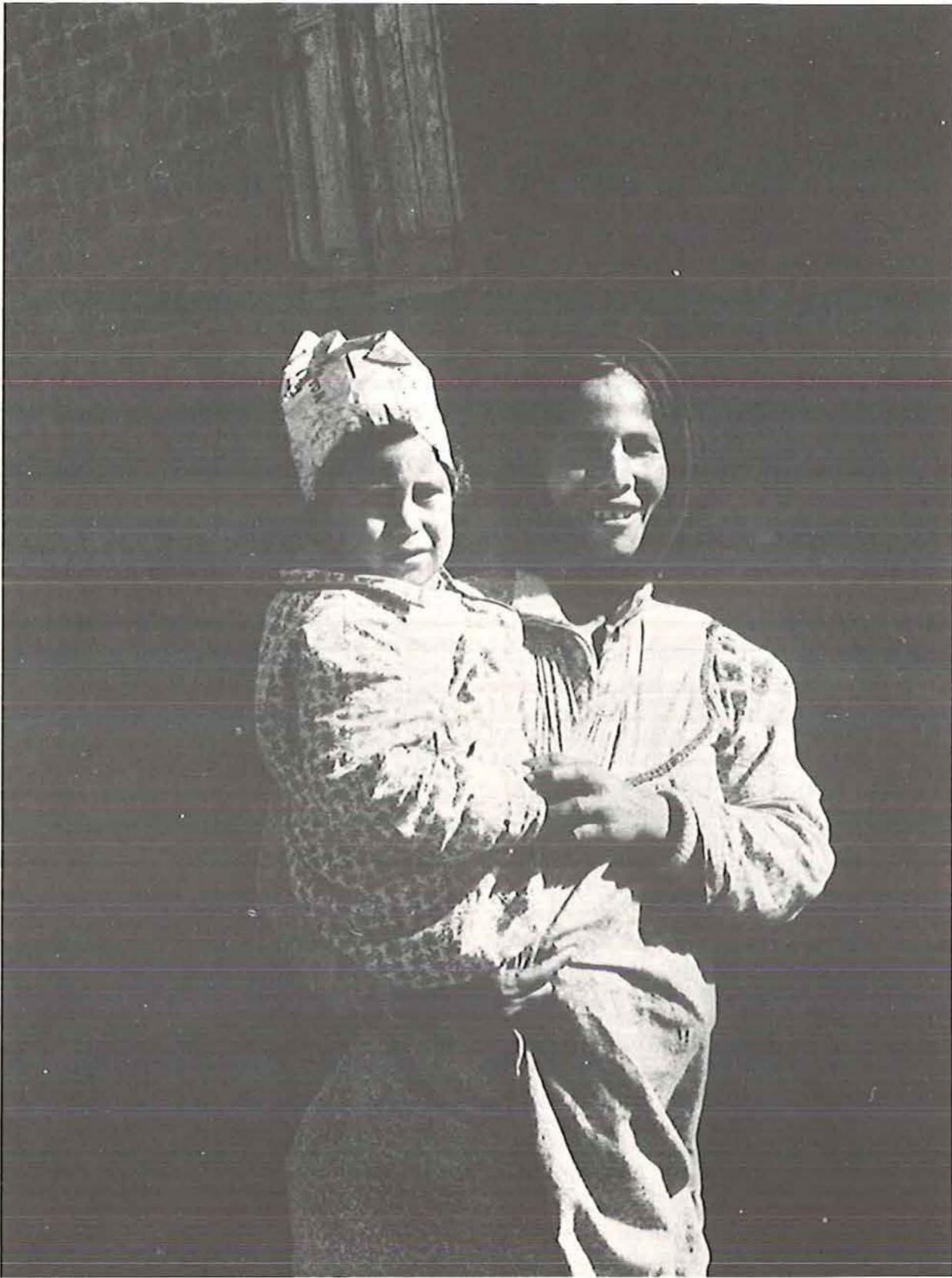
Le féminisme, affaire d'homme ?

Des femmes comme Mme NOSSEIR, il y en a déjà beaucoup au Moyen-Orient : femmes de toutes conditions, groupées au sein de l'Union des Femmes Syriennes depuis 1967 et ayant soutenu par exemple les crèches et les garderies annexées aux usines, uniquement toutes celles qui ont lutté pour que la presse féminine, uniquement préoccupée d'histoires douces, fasse une place aux problèmes politiques et sociaux. C'est ainsi que l'Union Féministe Egyptienne a lancé sa propre revue : *Hawa*, tirée à 120 000 exemplaires et dont presque la moitié est diffusée dans les autres pays du monde arabe. C'est même «une revue pour les femmes lue par les hommes» puisque la majorité des lettres qui lui parviennent est masculine. Mais la lutte gagne aussi les cadettes, des lycéennes de Palestine qui, par centaines, manifestent dans les rues et parfois font la grève de la faim contre l'occupation en Cisjordanie.

Pourtant toutes ces femmes doivent d'abord convaincre leurs sœurs «traditionnelles» car ce sont les mères qui créent le statut du mâle dominateur. Elles battent leurs filles pour les rendre soumises mais ne contraignent jamais leurs fils. Ce type d'éducation, remarque Germaine Tillion, ne donne pas nécessairement des «blousons noirs», du moins dans les campagnes, mais par contre, dans les grandes cités et les faubourgs peuplés, combiné avec les exemples de la rue et l'absence du père, il a produit des résultats qu'on en pouvait attendre : c'est pour éviter les grossièretés des gamins que dans beaucoup de villes algériennes les femmes ont repris le voile. Dans tout le Maghreb, le frère aîné est le «sidi» (le monseigneur)

Le frère aîné est condamné à jouer son rôle de matamore.





Le féminisme commence par une autre éducation des fils...

oncles paternels prêts à le brutaliser pour qu'il exécute une sœur supposée libertine. On lui fabrique une mentalité de souteneur : «C'est le roi fainéant autour duquel convergent les attentions serviles de toutes les femmes de la famille de six à quatre-vingts ans.»

Cette valorisation démesurée de la virilité chez les garçons fabrique des matamores anxieux, des hommes mal dans leur peau parce que leurs relations avec les femmes se ressentent de l'idolâtrie maternelle doublée d'une responsabilité précoce et quasi incestueuse avec leurs sœurs. Pour sortir de cette situation, il faut instruire les filles de leur rôle véritable comme le fait la directrice que nous avons interrogée ainsi que toutes les femmes au sein des associations féministes.

Mais parallèlement, les hommes ont à prendre conscience de ce que cette situation n'est flatteuse qu'en apparence. Incapables d'entretenir avec leur femme des relations égalitaires, ils confient souvent à leur mère toute autorité ainsi que la clef des provisions et la bourse. Or les belles-mères se rappelant leurs propres frustrations sont très dures pour leur bru, ce qui rejaillit sur le mari qui ne peut apporter à sa femme qu'en cachette une robe, un bijou voire même une savonnette parfumée. Quand il ne réussit à apaiser ni l'une ni l'autre, il lui reste les copains, le café, le divorce. Il est grand temps que les hommes prennent conscience de la situation inconfortable de leur tyrannie.

Mais au-delà des prises de conscience individuelles, si le féminisme est aussi une affaire d'homme, cela devrait se manifester à l'échelle des responsabilités des notables. Pour changer le poids de la tradition, on ne peut guère compter sur les seules trois femmes députés de l'Assemblée Nationale, imposées par le chef d'état qui nomme une proportion importante de ses membres. On ne peut pas tout attendre du Président Sadate, même si ses décisions sont fortement inspirées par son épouse Jehane, notam-

aussi respecté qu'un père devant lequel on baisse les yeux et on s'abstient de fumer.

C'est que la virginité des filles concerne d'abord le frère aîné : «Un petit mâle de sept ans est ainsi déjà dressé à servir de chaperon à une ravissante adolescente dont il sait très exactement à quel genre de péril elle est exposée. Or ce risque est présenté à l'enfant comme une cause de honte effroyable, qui doit précipiter dans l'abjection la totalité d'une famille pleine d'orgueil, éclaboussant même les glorieux ancêtres dans leurs tombeaux, et il est lui, moutard mal mouché, personnellement comptable vis-à-vis des siens du petit capital fort intime de la belle jeune fille qui est un peu sa servante, un peu sa mère, l'objet de son amour, de sa tyrannie, de sa jalousie... Bref, sa sœur.»

Dans cette ambiguïté de sentiments, la jalousie seule ne suffirait pas à expliquer les crimes d'honneur, même si on essaye de faire passer ceux-ci comme les conséquences d'une jalousie incestueuse déguisée en défense de famille. Le meurtrier agit le plus souvent sous la menace des

... et la mixité à l'école élémentaire.



ment en ce qui concerne le statut féminin promulgué en 1979 (il diminue les injustices consécutives à la séparation et au divorce). Il faudra bien lutter contre les intégristes qui interprètent à leur guise le Coran, dans le sens le plus restrictif pour l'autre sexe et font craindre un retour à ce qui avait été aboli par Nasser : la loi du talion, les châtiments corporels, l'excision, la peine capitale pour adultère de la femme ou apostasie. Un cheikh avait réussi à faire admettre que le prêt avec intérêts, condamné par le Coran, pouvait se justifier en le classant dans une autre catégorie d'activités. Il faudrait que quelques autres cheikhs aient le même courage pour interpréter le Coran en faveur des femmes.

Assez paradoxalement, des chefs d'états qui n'ont pas hésité à traiter durement l'opposition politique en lui réservant les camps, la prison et la censure se sont montrés des défenseurs des droits de la femme. El Sadate a consolidé l'œuvre de Nasser : contrôle des naissances, développement de la scolarisation des filles, accès à des professions jusqu'alors cataloguées comme étant masculines. On n'est pas encore prêt à leur accorder des salaires masculins mais l'égalité conjugale doit beaucoup au travail féminin, en ville. Bourguiba vient sans doute en tête des chefs d'état féministes et la législation de la Tunisie est, sur certains points, en avance sur celle de plusieurs pays occidentaux : «*Le mariage forcé, la polygamie, la répudiation et le port du voile ont été abolis, l'adultère est puni de peines identiques pour les deux*

conjoints, l'avortement est libre et gratuit, le divorce par consentement mutuel est autorisé et, dans de nombreux domaines, dont celui du travail, les droits de la femme sont reconnus et protégés. Grâce à une active politique de planning familial, le taux d'accroissement démographique a été ramené de 2,9 à 2,3 % et certains planificateurs estiment à quelque 50 000 les naissances en moins.» (Le Monde, 31 octobre 1979.)

On doit à Habib Bourguiba un ouvrage publié en 1965 : *La femme, élément de progrès dans la société*. On y lit : «*J'ai eu, dans ma famille et au contact de ma mère et de ma grand-mère la révélation du sort injuste et lamentable qui était fait à la femme... Malgré tous ses efforts et tous ses mérites, la femme demeurait un être inférieur et on employait, pour la qualifier, des termes blessants... A son égard, les hommes devaient garder des distances et se comporter en maître... Tout jeune enfant encore, je me disais que si un jour j'en avais le pouvoir, je m'empresserais de réparer le tort fait à la femme.*»

En Egypte, la libération de la femme dépend certes de la lutte contre l'inertie, contre les traditions, contre l'opposition des musulmans orthodoxes. Mais il faut la situer aussi dans un contexte plus large qui place l'Egypte dans une situation difficile. L'explosion démographique : un million d'enfants en plus chaque année, dans ce pays qui n'est qu'une vallée privée de limon par le barrage d'Assouan et menacé de salinité dans ses terres du Bas-Delta. L'urbanisme sauvage : les

onze millions d'habitants du Caire en sont à envahir les cimetières pour à envahir les cimetières pour se loger (la célèbre Cité des Morts). La fuite des cerveaux : on manque de médecins dans les campagnes mais 200 Egyptiens exercent à Londres. L'invasion des pétrodollars qui aggrave la corruption de la bourgeoisie et livre biens et consciences à de puissants voisins. L'isolement politique faisait suite au traité avec Israël, seul moyen pour arrêter une course aux armements qui depuis dix ans amputait 60 % du revenu national. Sur cette toile de fond tourmentée, le féminisme apparaît comme un problème mineur, aussi discret que l'écho que la presse fit au statut féminin «imposé» par l'épouse du Chef d'Etat.

Roger UEBERSCHLAG

Note. — Aux remerciements déjà exprimés à Mme NOSSEIR s'ajoutent ceux que méritent tous ceux qui ont facilité et encouragé mes recherches : M. Rizk Bahaa el Din, directeur du Protocole au Ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique ; M. Adel Sobhy, attaché culturel à l'Ambassade d'Egypte en France, MM. les directeurs des Ecoles Normales du Caire, de l'école expérimentale El Fath (au Caire), de l'Alexandria Technical School Moharrem Bay (Alexandrie), de l'Ecole rue Port Saïd (Alexandrie) et de la Shahed Ismail Secondary School (Alexandrie). Enfin à un groupe d'étudiants sénégalais de l'Université El-Azhar (Le Caire).

La presse a peu parlé du nouveau statut de la femme.

